

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

PHCG EUROPEAN MACRO PICKS

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Classification AMF : Actions des pays de la zone Euro

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Le fonds a pour objectif de gestion de surperformer son indicateur de référence l'EURO STOXX 50 NR (dividendes réinvestis) sur la durée de placement recommandée. Il est classé « Actions de pays de la zone euro ».

PHCG European Macro Picks est un fonds dynamique recherchant à optimiser la performance à long terme au moyen d'une gestion discrétionnaire sur les marchés des actions de la zone euro principalement.

En effectuant une gestion qui privilégie l'analyse de l'évolution de l'économie afin d'améliorer la détection de secteurs et de valeurs présentant un potentiel de revalorisation, le FCP privilégie les actions à capitalisation élevée de la Zone Euro sans contrainte de répartition sectorielle particulière.

La surperformance par rapport à l'indice EURO STOXX 50 NR est donc atteinte par le biais de la sélection de valeurs principalement émises dans la zone euro (stock picking).

Indicateur de référence

EUROSTOXX 50 NR (dividendes réinvestis)

L'indice EURO STOXX 50 NR est un indice de référence boursier calculé par la société STOXX Limited comme la moyenne arithmétique pondérée d'un échantillon de 50 actions représentatives des plus grandes capitalisations de la zone Euro. Les actions entrant dans la composition de l'indice sont sélectionnées pour leur capitalisation et leur liquidité. La convention de calcul de l'indice est telle qu'il est tenu compte du réinvestissement des dividendes.

Cet indice est retenu en cours de clôture et exprimés en euro.

Cet indicateur est utilisé comme élément d'appréciation a posteriori. Cet indicateur ne définit pas de manière restrictive, l'univers d'investissement, mais permet à l'investisseur de qualifier la performance et le profil de risque qu'il peut attendre lorsqu'il investit dans le fonds. La composition de l'OPCVM peut s'écarter sensiblement de la répartition de l'indicateur.

Stratégie d'investissement

L'OPCVM étant éligible au PEA, il doit respecter en permanence un investissement minimum de 75% en titres éligibles au PEA.

La stratégie d'investissement de l'OPCVM repose sur un processus en deux phases distinctes et complémentaires.

- L'analyse de la situation économique : une attention particulière est donnée à l'évolution de l'économie dans les principales zones (Europe puis Etats-Unis, et Asie). L'objectif est de mieux appréhender les phases d'expansion ou de contraction des principales zones économiques pour optimiser la sélection de titres.

- Le stock-picking : fort du scénario économique attendu, le choix des titres se fait en fonction de la combinaison de plusieurs critères comme l'impact de l'économie, la qualité des fondamentaux et le niveau de valorisation. La décision d'investissement peut se faire en fonction sur un ou plusieurs de ces trois critères.

Le portefeuille est en permanence exposé, essentiellement en direct ou via des OPCVM ou FIA éventuellement, à hauteur de 60% au moins en actions et autres titres assimilés dont les émetteurs ont leur siège social dans un ou plusieurs pays de la zone euro, de toutes tailles de capitalisation et de tous secteurs économiques, en privilégiant les titres à capitalisation élevée (> 1 Md€). Ce niveau peut atteindre 100% en fonction de l'analyse de la situation économique et des opportunités d'investissement, notamment en termes de valorisation. Pour la partie du FCP investie en actions, les choix porteront essentiellement sur des sociétés de grande capitalisation (supérieure à un milliard

d'euros) ayant leur siège social dans les pays de la zone euro. Il s'autorise également à être exposé, directement ou indirectement via des OPCVM, aux marchés réglementés des actions de petites et moyennes capitalisations, dans la limite de 30% maximum de l'actif.

En complément des pays de la zone euro, et dans la limite de 10% de son actif, le FCP s'autorise à s'exposer, en direct ou via des OPCVM, en actions émises hors des pays de la zone euro.

Pour le solde de l'actif, le gérant peut s'exposer, en direct ou via des OPCVM ou FIA, dans des instruments financiers de taux libellés en euro, jusqu'à 25% de l'actif maximum. Il s'agit de titres de créance et instruments du marché monétaire, du secteur public ou du secteur privé, dans la limite d'une notation de type Investment Grade au moment de l'acquisition, soit une notation minimum égale à A3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon l'échelle de Standard & Poor's ou à défaut une notation équivalente dans une autre agence de rating. Il s'autorise néanmoins à conserver les titres dégradés, en dessous des seuils de notation ci-dessus, dans la limite de 10% de l'actif du fonds. Il n'investit pas directement en titres non notés, ni en OPCVM « high yield ».

La fourchette de sensibilité de l'OPC au risque de taux est comprise entre 0 et 6.

L'OPCVM peut détenir des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit étranger, des Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français ou des FIA de droit français jusqu'à 10 % de son actif net.

Le risque de change sur des devises hors euro est limité à 10%.

Le FCP peut intervenir sur des instruments financiers à terme ferme ou optionnels utilisés à titre de couverture au risque de change.

Profil de risque

Risque de crédit :

Une partie du portefeuille peut être exposée aux instruments de taux et l'OPCVM est alors exposé au risque de crédit sur les émetteurs souverains, publics ou privés. En cas de dégradation de la qualité de ces émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

COMMENTAIRE DE GESTION

Période du 30/12/2016 au 29/12/2017

Analyse des performances du fonds

Part I (FR0011109081) au 29/12/2017 :

VL : 1 891.19 EUR

Nombre de parts en circulation : 17 539.69

Actif net : 33 170 940.78 EUR

Sur la période considérée, la performance du fonds PHCG EUROPEAN MACRO PICKS est de + 14.1% et celle de son benchmark, l'euro stock 50 Net Return est de + 9.2%

Part R (FR0011101088) au 29/12/2017 :

VL : 180.64 EUR

Nombre de parts en circulation : 124 536.082

Actif net : 22 496 826.77 EUR

Sur la période considérée, la performance du fonds PHCG EUROPEAN MACRO PICKS est de + 13.0% (part R) et celle de son benchmark, l'euro stock 50 Net Return est de + 9.2%

Part I\$ (FR0013253515) au 29/12/2017 :

VL : USD 1 099.12

Nombre de parts en circulation : 481

Actif net : USD 528 681.51 (440 311.08 EUR)

Depuis la création de la part le 19/05/2017, la performance du fonds PHCG EUROPEAN MACRO PICKS est de + 9.9% (part I\$) et celle de son benchmark, l'euro stock 50 Net Return est de - 1.4%

Part R\$ (FR0013253523) au 29/12/2017 :

VL : USD 109.23

Nombre de parts en circulation : 1 242.697

Actif net : USD 135 741.10 (113 051.64 EUR)

Depuis la création de la part le 19/05/2017, la performance du fonds PHCG EUROPEAN MACRO PICKS est de + 9.2% (part R\$) et celle de son benchmark, l'euro stock 50 Net Return est de - 1.4%

Inventaire du portefeuille au 29/12/2017 :

ISIN Code	ShortName	Devise	Quantité	Cours	Valorisation boursière
FR0000120404	Accor SA	EUR	40,000	43.00	1,720,000.00
FR0000034639	Altran Technologies SA	EUR	106,500	13.89	1,479,285.00
FR0004125920	Amundi SA	EUR	20,000	70.65	1,413,000.00
IT0004998065	Anima Holding SpA	EUR	175,000	5.96	1,043,000.00
BE0974293251	Anheuser-Busch InBev SA/NV	EUR	20,000	93.13	1,862,600.00
LU0569974404	Aperam SA	EUR	22,000	42.93	944,350.00
IT0000062072	Assicurazioni Generali S.p.A.	EUR	112,000	15.20	1,702,400.00
FR0000120628	AXASA	EUR	57,000	24.74	1,409,895.00
FR0000039299	Ballare SA	EUR	220,000	4.53	996,160.00
FR0000120172	Carrefour SA	EUR	67,500	18.04	1,217,700.00
DE0007257503	CECONOMY AG	EUR	110,000	12.61	1,386,550.00
FR0000125007	Compagnie de Saint-Gobain SA	EUR	39,000	45.98	1,793,220.00
IE0001827041	CRH Plc	EUR	58,305	29.96	1,746,526.28
US2267181046	Criteo SA Sponsored ADR	USD	20,000	26.03	433,580.41
FR0000120644	Danone SA	EUR	24,000	69.95	1,678,800.00
FR0000130452	Eiffage SA	EUR	10,000	91.34	913,400.00
IT0003128367	Enel SpA	EUR	240,000	5.13	1,231,200.00
FR0012789949	Eurocar Groupe SA	EUR	140,000	10.25	1,435,000.00
FR0011476928	Fnac Darty SA	EUR	17,294	100.70	1,741,505.80
DE0006048432	Henkel AG & Co. KGaA Pref	EUR	15,000	110.35	1,655,250.00
DE0006047004	HeidelbergCement AG	EUR	21,500	90.25	1,940,375.00
FR0000120859	Imerys SA	EUR	16,000	78.54	1,256,640.00
FR0000125346	Ingenico Group SA	EUR	10,000	89.01	890,100.00
FR0000121485	Kering SA	EUR	3,500	393.00	1,375,500.00
FR0000121014	LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	EUR	5,500	245.40	1,349,700.00
FR0000121261	Compagnie Generale des Etablissements	EUR	10,000	119.55	1,195,500.00
FR0000120685	NATIXIS	EUR	265,000	6.60	1,747,940.00
FR0000044448	Nexans SA	EUR	30,000	51.11	1,533,300.00
FR0000131906	Renault SA	EUR	20,000	83.91	1,678,200.00
NL0011794037	Royal Ahold Delhaize N.V.	EUR	57,500	18.34	1,054,262.50
FR0000031684	Rothschild & Co. SCA	EUR	43,063	30.54	1,314,928.71
FR0000121972	Schneider Electric SE	EUR	20,000	70.86	1,417,200.00
FR0012757854	SPIESA	EUR	60,000	21.71	1,302,300.00
NL0000226223	STMicroelectronics NV	EUR	65,000	18.21	1,183,325.00
ES0178430E18	Telefonica SA	EUR	150,000	8.13	1,218,750.00
FR0000121329	Thales SA	EUR	15,000	89.88	1,348,200.00
FR0000120271	Total SA	EUR	35,970	46.05	1,656,238.65
FR0013176526	Valeo SA	EUR	17,000	62.27	1,058,590.00
FR0000127771	Vivendi SA	EUR	70,000	22.42	1,569,400.00
FR0000125486	VINCI SA	EUR	11,000	85.15	936,650.00
FR0010455808	UNION PEASECURITE C	EUR	3.5	10,753.17	37,636.10
FR0011201888	DOM OPPORTUNITES 1-3 C	EUR	1,106	1,089.51	1,204,998.06
AT G1 USD 16 11	AT G1 USD 16 11		520,116		-7,687.23
AT G2 USD 16 11	AT G2 USD 16 11		16,132		-238.43
AT G2 USD 5/12	AT G2 USD 5/12		120,200		-1,377.68
Banques		EUR			445,172.40
Provision sur frais gestion		EUR			-63,196.56
Provision sur Commissions de surperformance		EUR			-235,921.52
Provision sur droits acquis		EUR			-11,078.62
Provision sur coupons à recevoir		EUR			22,301.40

En date de fin de période, le fonds PHCG EUROPEAN MACRO PICKS est principalement investi sur les secteurs de :

- Conso. Non Cycliq. / Luxe : 23.7%
- Banque / Assurance / AM : 15.4%
- Conso. Cycliq. / Auto : 12.6%
- Matériaux / BTP : 12.0%
- Biens Equipt / Industrie : 7.6%
- SSII / Techno : 7.1%
- Concessions / Utilities : 5.5%
- Telecom / Media : 5.0%
- Pétrole / Para-Pétrole / Mat.1ères : 4.6%
- Aéro / Défense : 2.4%
- Holding / Autres : 1.8%

Engagement hors Bilan : Néant

Indicateur des mouvements : liste des 10 principaux achats et ventes (en terme de montant) sur la période :

Date d'Op	Date Valeur	Libellé	ISIN Code	ShortName	Currency	Quantité	Cours exec	Montant brut en Euros
ACHATS :								
22/11/2017	24/11/2017	Achat	BE0974293251	Anheuser-Busch InBev SA/NV	EUR	20,000.000	99.16	1,983,296.00
26/04/2017	28/04/2017	Achat	DE0005785604	Fresenius SE & Co. KGaA	EUR	23,000.000	73.85	1,698,612.10
27/02/2017	01/03/2017	Achat	FR0000130809	Societe Generale S.A. Class A	EUR	40,000.000	41.91	1,676,332.00
27/01/2017	31/01/2017	Achat	FR0000120271	Total SA	EUR	35,000.000	47.63	1,667,050.00
09/06/2017	13/06/2017	Achat	FR0000125338	Capgemini SE	EUR	17,500.000	93.84	1,642,116.00
07/09/2017	11/09/2017	Achat	FR0000131104	BNP Paribas SA Class A	EUR	25,000.000	63.30	1,582,562.50
25/08/2017	29/08/2017	Achat	FR0000120404	Accor SA	EUR	40,000.000	39.07	1,562,772.00
22/08/2017	24/08/2017	Achat	FR0000125007	Compagnie de Saint-Gobain SA	EUR	33,500.000	46.34	1,552,406.75
06/02/2017	08/02/2017	Achat	fr0000121261	Compagnie Generale des Etablissen	EUR	15,000.000	102.24	1,533,582.00
13/10/2017	17/10/2017	Achat	FR0000127771	Vivendi SA	EUR	70,000.000	21.38	1,496,572.00
VENTES :								
14/06/2017	16/06/2017	Vente	DE0005785604	Fresenius SE & Co. KGaA	EUR	-24,750.000	78.83	1,951,042.50
29/09/2017	03/10/2017	Vente	NL0000979121	Randstad Holding NV	EUR	-37,500.000	51.99	1,949,576.25
26/04/2017	28/04/2017	Vente	DE000PSM7770	ProSiebenSat.1 Media SE	EUR	-48,500.000	39.13	1,897,611.00
23/03/2017	27/03/2017	Vente	FR0000130809	Societe Generale S.A. Class A	EUR	-40,000.000	46.73	1,869,216.00
09/10/2017	11/10/2017	Vente	NL0000226223	STMicroelectronics NV	EUR	-110,000.000	16.72	1,839,200.00
27/01/2017	31/01/2017	Vente	FR0000120073	Air Liquide SA	EUR	-17,750.000	102.96	1,827,571.95
18/05/2017	22/05/2017	Vente	FR0000130213	Lagardere SCA	EUR	-67,000	27.16	1,820,008.10
09/10/2017	11/10/2017	Vente	FR0000120073	Air Liquide SA	EUR	-16,500.000	104.44	1,723,321.05
27/10/2017	31/10/2017	Vente	FR0000131104	BNP Paribas SA Class A	EUR	-25,000.000	68.59	1,714,697.50
06/02/2017	08/02/2017	Vente	DE0007100000	Daimler AG	EUR	-25,000.000	67.33	1,683,292.50

Analyse de l'encours du fonds

L'encours du fonds PHCG EUROPEAN MACRO PICKS est en date de fin de période de 56.22 millions d'euros. L'encours du fonds est investi à 97.5 % (taux exposition action) à la fin de la période concernée.

Analyse de la gestion du fonds

Le fonds PHCG EUROPEAN MACRO PICKS est géré selon un modèle de gestion discrétionnaire intervenant sur les marchés actions de la zone euro principalement et recherchant à optimiser la performance à long terme. Le fonds a pour objectif de surperformer son indicateur de référence, l'Eurostoxx50 Net Return, sur la durée de placement recommandée. En effectuant une gestion qui privilégie l'analyse de l'évolution de l'économie afin d'améliorer la détection de secteurs et de valeurs présentant un potentiel de revalorisation, le FCP privilégie les actions à capitalisation élevée de la Zone Euro sans contrainte de répartition sectorielle particulière. La surperformance historique par rapport à l'indice Eurostoxx50 Net Return est donc atteinte par l'analyse de la situation économique et une sélection de valeurs adéquate (stock picking).

Si l'année 2017 s'est traduite par une nouvelle hausse des indices actions, elle se caractérise surtout par une zone Euro où la croissance économique a largement dépassé les attentes. Cette dynamique devrait d'ailleurs se poursuivre en 2018 au regard des récents indicateurs de confiance (entreprises et consommateurs). Nous retrouvons d'ailleurs des données économiques similaires aux US dans un contexte de réforme fiscale largement à l'avantage des entreprises et donc de leurs actionnaires. A contrario, les tensions sur les matières premières et les taux resteront un point à surveiller pour ne pas pénaliser la croissance.

Dans ce contexte, le fonds a été géré avec une sélection de titres et de secteurs privilégiant une exposition cyclique ce qui a permis d'extérioriser une performance clairement au-dessus de son indice de référence.

Gestion de la trésorerie

La trésorerie du fonds est majoritairement investie dans des OPCVM (UNION PEA SECURITE / FR0010455808) dans la limite de 10% de l'actif net (contrainte réglementaire).

Le reliquat est éventuellement placé dans des BTF échéance 3 mois à 6 mois. Mais compte tenu des faibles taux de rendement et des coûts fixes de transaction prélevés par le dépositaire, les placements en BTF ont un rendement nul voir négatif sur des échéances à court terme. De ce fait, les placements en BTF sont réalisés lorsque les liquidités du fonds sont supérieures à 10% de l'actif net (après investissement en OPCVM de trésorerie).

Informations relatives à la performance de l'OPCVM

La performance du fonds sur la période s'élève à +14.1% pour la part I et à +13.0% pour la part R

Les parts libellées en dollar ont un exercice inférieur à 12 mois.

Rappelons que cette performance ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

Frais courants*

Sur la durée de l'exercice 2017 (du 30/12/2016 au 29/12/2017) les frais courants de gestion représentent :

- Pour la part I : 2.01% de l'actif net moyen (Frais de fonctionnement et de gestion : 1.00 % + Commissions de mouvement : 1.01%)
- Pour la part R : 3.01% de l'actif net (Frais de fonctionnement et de gestion : 2.00% + Commissions de mouvement : 1.01%)
- Commission de surperformance part I : 0.51%
- Commission de surperformance part R : 0.41%

Pas de TFE calculé pour les parts I\$ et R\$ car l'exercice comptable de ces parts est inférieur à 12 mois

** Ces frais sont à titres indicatifs et non validés par le CAC.*

Vie juridique : principaux changements intervenus dans le fonds

Le 19 mai 2017 : création de parts libellées en dollar et non « hedgées » : parts I\$ (FR0013253515) et R\$ (FR0013253523).

Le 16 octobre 2017 : transformation des parts I\$ (FR0013253515) et R\$ (FR0013253523) en parts « hedgées ».

Opération d'acquisition et cessions temporaire de titres

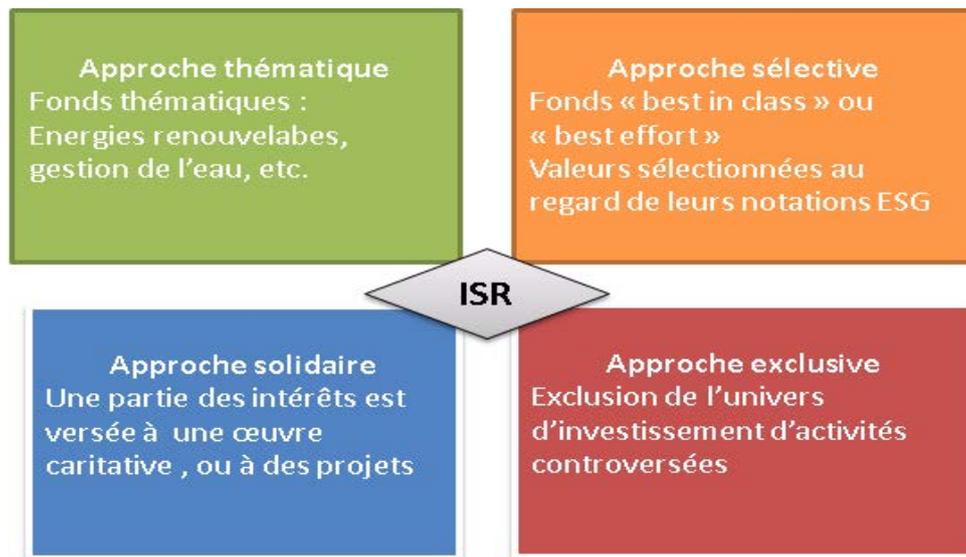
Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

Politique ISR :

I. ISR en bref

L'investissement socialement responsable (ISR) rassemble toutes les démarches de prise en compte des problématiques extra-financières (Environnement, Social et Gouvernance) dans le processus d'investissement.

Les professionnels de l'ISR distinguent actuellement quatre approches visant à intégrer des critères extra-financiers dans les décisions d'investissement :



II. Principe pour l'investissement responsable - PRI

Chacune de ces approches fait l'objet d'un « activisme » plus ou moins prononcé de la part de leurs représentants :

- Dialogue ou pression sur les entreprises ne respectant pas certains critères ESG et médiation éventuelles
- Utilisation des droits de vote en Assemblée Générale

Les « Principes pour l'Investissement Responsable » (PRI) ont été mis en place en 2006 par les principaux investisseurs mondiaux avec le soutien continu du Programme des Nations Unies pour l'Environnement Initiative Financière (EIF) et le Pacte Mondial des Nations Unies. Au nombre de six, ces principes visent l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la gestion au sens large. Les signataires des PRI bénéficient d'un cadre de travail leur permettant de conforter leurs pratiques d'investissement sur la voie d'une économie mondiale plus stable, promouvant ainsi une société écologiquement et humainement soutenable.

1. Nous prendrons en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissements.
2. Nous serons des investisseurs actifs et prendrons en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires.
3. Nous demanderons aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions ESG.
4. Nous favoriserons l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.
5. Nous travaillerons ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes.
6. Nous rendrons compte individuellement de nos activités et de nos progrès dans l'application des Principes.

Plus d'information sur l'ISR et les PRI sur les sites:

- **de Novethic**, le centre de ressources sur la responsabilité sociale de l'entreprise et l'investissement socialement responsable (ISR) - www.novethic.fr.
- **des PRI**, www.unpri.org

III. Approche et Politique ISR

PHILIPPE HOTTINGUER Et Cie Gestion considère que l'intégration des critères ESG peut impacter positivement la performance du portefeuille d'investissement. De ce fait des critères extra-financiers (Environnement, Social, Gouvernance) peuvent être pris en compte dans l'évaluation et la sélection des valeurs.

Cependant aucune notation extra-financière et aucun filtre sectoriel ne sont appliqués dans l'évaluation et la sélection des valeurs.

Cette politique est sous la supervision du comité d'investissement.

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2017

PHCG EUROPEAN MACRO PICKS

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Informations à caractère déontologique

PHILIPPE HOTTINGUER ET CIE GESTION dispose d'une procédure formalisée de sélection des contreparties, basée sur des critères de coût, de qualité d'exécution, de diversité et de traitement administratif des opérations. Périodiquement et au moins une fois par an, la liste des contreparties autorisées est passée en revue afin d'y apporter toute modification utile et nécessaire sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs.

Procédure de sélection de contreparties autorisées :

1/ Toute opération avec une contrepartie (broker ...) fait l'objet au préalable d'une procédure d'accréditation

2/ La gestion des intermédiaires financiers est placée sous la responsabilité de la Direction Générale, qui procède :

- à l'autorisation des nouvelles contreparties ;
- à une revue de qualité des contreparties autorisées, (analyses des volumes traités, recherche, exécution (prix), B/O (confirmations, règlement livraison...)
- à toute décision nécessaire avec les contreparties (révision de tarif, demande d'amélioration de service, ...).

La fréquence de revue des contreparties autorisées est semestrielle.

3/ Les principaux critères de sélections des contreparties autorisées sont les suivants :

- solidité financière de la contrepartie
- notoriété de la contrepartie
- pertinence de l'analyse de la contrepartie
- capacité à traiter les types de produits envisagés, et positionnement sur le marché
- Prix

4/ Chaque année les intermédiaires financiers accrédités par la Société de Gestion font l'objet d'une évaluation.

Différents critères ont été retenus dans une grille d'évaluation permettant d'attribuer à chaque Broker une « note ». Cette évaluation permet ainsi de déterminer les besoins de la Société de Gestion vis-à-vis de ses brokers et de justifier le choix de ses intermédiaires financiers.

Procédure interne de Best execution

Les gérants passent (par téléphone et/ou par mail) leurs ordres auprès de leurs intermédiaires financiers en précisant :

- Le libellé
- La quantité
- Un cours limité de cas échéant

Le broker répond ensuite la quantité exécutée et le cours d'exécution.

Les ordres exécutés sont archivés par le Middle Officer dans un fichier Excel (Ordre exécutés.xls) qui reprend en outre :

- La date d'exécution
- Le code ISIN et le libellé
- Le cours d'exécution

A partir de cette information, nous devons réaliser un contrôle du cours d'exécution par nos Brokers.

Pour ce faire, nous réalisons sur l'ensemble des opérations exécutés un rapprochement :

- Du prix brut d'exécution
- Et le cours « plus bas » et le « cours plus haut » au jour de l'exécution (source FACTSET)

Si le cours d'exécution est compris entre le cours « plus bas » et le « cours plus haut » le contrôle est « OK » sinon le gérant est averti et une éventuelle réclamation est portée à l'intermédiaire financier.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Evènements intervenus au cours de la période

17/03/2017 : Caractéristiques de gestion : Ajout des missions du dépositaire dans le cadre de la mise en conformité avec la directive UCIT V

17/03/2017 : Frais : Modification de l'intitulé des frais de gestion dans le cadre de la mise à jour de l'instruction AMF 2011-19

15/05/2017 : Création de part : Parts R\$ et I\$

16/10/2017 : Caractéristiques de gestion : Ajout de la possibilité de l'intervention sur des marchés dérivés,

16/10/2017 : Caractéristiques de gestion : L'indice de référence l'EURO STOXX50 NR (dividendes réinvestis) de la part en US Dollars ne sera plus converti en dollars,

16/10/2017 : Caractéristiques de gestion : La part en US Dollars sera couverte systématique du risque de change.

Politique de rémunération

La SGP rémunère ses collaborateurs et dirigeants par une rémunération fixe et variable. La rémunération variable est exclusivement versée en numéraire

Il n'y a pas de rémunération du personnel indexée sur la commission de surperformance liée à la gestion d'OPCVM.

Il n'y a pas d'ajustement au risque (c'est-à-dire la nécessité de procéder à un ajustement à la baisse de rémunérations variables jugées potentiellement trop importantes eu égard à la situation financière de la SGP).

Il n'y a pas de politique de report de la rémunération variable.

BILAN ACTIF

	29/12/2017	30/12/2016
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	56 073 156,51	43 993 911,68
Actions et valeurs assimilées	54 830 522,35	41 198 446,28
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	54 830 522,35	41 198 446,28
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	1 242 634,16	2 795 465,40
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 242 634,16	2 795 465,40
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	567 332,14	0,00
Opérations de change à terme de devises	545 030,74	0,00
Autres	22 301,40	0,00
Comptes financiers	445 172,40	3 709 601,70
Liquidités	445 172,40	3 709 601,70
Total de l'actif	57 085 661,05	47 703 513,38

BILAN PASSIF

	29/12/2017	30/12/2016
Capitaux propres		
Capital	50 115 321,86	48 570 857,94
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	5 831 481,26	-1 282 630,85
Résultat de l'exercice (a, b)	274 327,15	362 150,46
Total des capitaux propres	56 221 130,27	47 650 377,55
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	864 530,78	53 135,83
Opérations de change à terme de devises	554 334,08	0,00
Autres	310 196,70	53 135,83
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	57 085 661,05	47 703 513,38

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2017	30/12/2016
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2017	30/12/2016
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 246 709,14	705 016,35
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	1 246 709,14	705 016,35
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	3 544,86	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	3 544,86	0,00
Résultat sur opérations financières (I - II)	1 243 164,28	705 016,35
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	965 409,53	570 110,90
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	277 754,75	134 905,45
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-3 427,60	227 245,01
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	274 327,15	362 150,46

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part R :

Pour les revenus : capitalisation

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part R\$:

Pour les revenus : capitalisation

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I\$:

Pour les revenus : capitalisation

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
R	FR0011101088	2 % TTC maximum	Actif net
I	FR0011109081	1 % TTC maximum	Actif net
R\$	FR0013253523	2 % TTC maximum	Actif net
I\$	FR0013253515	1 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
R	FR0011101088	Néant
I	FR0011109081	Néant
R\$	FR0013253523	Néant
I\$	FR0013253515	Néant

Commission de surperformance

Part FR0011101088 R

10% TTC de la surperformance au-delà d'une performance positive de la part par rapport à son indice de référence l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) calculé à partir de la dernière valeur liquidative de l'exercice comptable précédent ou, à défaut de la date de création de la part. (*)

Assiette : Actif net.

(*) Modalités de calcul de la commission de surperformance :

Pour les parts en EUR :

Calculée selon la méthode indiquée, les commissions de surperformance sont provisionnées à chaque valeur liquidative (et depuis le début de chaque exercice) selon les modalités suivantes :

La période de référence débute à la dernière clôture de l'exercice précédent et se termine à la prochaine clôture sur laquelle des frais de gestion sont calculés.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 10% TTC représente la différence entre l'actif des parts libellées en euro avant prise en compte de la provision de commissions de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur, l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions / rachats que l'OPCVM.

Pour rappel, pour la première période du 28/10/2011 (date de création du FCP en 28/10/2011) au 31/12/2012, l'indicateur de référence servant de base de calcul à la commission de surperformance était l'EURO STOXX 50 dividendes réinvestis.

En cas de surperformance de l'OPCVM par rapport à l'actif de référence, à l'issue de l'exercice, une commission de surperformance sera prélevée. La part des frais de gestion variables représentera 10% TTC de la différence entre la performance de l'OPCVM et la performance du fonds de référence. Cette performance est calculée à chaque valeur liquidative.

En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à l'actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.

En cas de rachat, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Ceux-ci seront perçus à la clôture de l'exercice.

La période de référence est l'exercice de l'OPCVM.

Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des porteurs.

Elle sera acquise pour la première fois à la société de gestion le 31/12/2012.

Part FR0011109081 I

10% TTC de la surperformance au-delà d'une performance positive de la part par rapport à son indice de référence l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) calculé à partir de la dernière valeur liquidative de l'exercice comptable précédent ou, à défaut de la date de création de la part. (*)

Assiette : Actif net

(*) Modalités de calcul de la commission de surperformance :

Pour les parts en EUR :

Calculée selon la méthode indiquée, les commissions de surperformance sont provisionnées à chaque valeur liquidative (et depuis le début de chaque exercice) selon les modalités suivantes :

La période de référence débute à la dernière clôture de l'exercice précédent et se termine à la prochaine clôture sur laquelle des frais de gestion sont calculés.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 10% TTC représente la différence entre l'actif des parts libellées en euro avant prise en compte de la provision de commissions de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de

l'indicateur, l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions / rachats que l'OPCVM.

Pour rappel, pour la première période du 28/10/2011 (date de création du FCP en 28/10/2011) au 31/12/2012, l'indicateur de référence servant de base de calcul à la commission de surperformance était l'EURO STOXX 50 dividendes réinvestis.

En cas de surperformance de l'OPCVM par rapport à l'actif de référence, à l'issue de l'exercice, une commission de surperformance sera prélevée. La part des frais de gestion variables représentera 10% TTC de la différence entre la performance de l'OPCVM et la performance du fonds de référence. Cette performance est calculée à chaque valeur liquidative.

En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à l'actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.

En cas de rachat, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Ceux-ci seront perçus à la clôture de l'exercice.

La période de référence est l'exercice de l'OPCVM.

Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des porteurs.

Elle sera acquise pour la première fois à la société de gestion le 31/12/2012.

Part FR0013253523 R\$

10% TTC de la surperformance au-delà d'une performance positive de la part couverte par rapport à son indice de référence, l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) calculé à partir de la dernière valeur liquidative de l'exercice comptable précédent ou, à défaut de la date de création de la part. (*) (**)

Assiette : Actif net

(**) Pour le premier exercice de la part qui commence le 19/05/2017 et se termine le 31/12/2018, l'indicateur de référence est du 19/05/2017 au 16/10/2017 l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) convertis en dollar au taux de change de clôture du jour de la VL et du 16/10/2017 au 31/12/2018 l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) ».

(*) Modalités de calcul de la commission de surperformance :

Pour les parts en USD :

Calculée selon la méthode indiquée libellée en dollar, les commissions de surperformance sont provisionnées à chaque valeur liquidative (et depuis le début de chaque exercice) selon les modalités suivantes :

La période de référence débute à la dernière clôture de l'exercice précédent et se termine à la prochaine clôture sur laquelle des frais de gestion sont calculés.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 10% TTC représente la différence entre l'actif des parts libellées en dollar et couvert avant prise en compte de la provision de commissions de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur, l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions / rachats que l'OPCVM.

Pour rappel, pour la première période du 19/05/2017 au xx/xx/2017, l'indicateur de référence servant de base de calcul à la commission de surperformance était provisoirement l'EURO STOXX 50 dividendes réinvestis converti en dollar au taux change de clôture du jour de la VL.

En cas de surperformance de l'OPCVM par rapport à l'actif de référence, à l'issue de l'exercice, une commission de surperformance sera prélevée. La part des frais de gestion variables représentera

10% TTC de la différence entre la performance de l'OPCVM et la performance du fonds de référence. Cette performance est calculée à chaque valeur liquidative.

En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à l'actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.

En cas de rachat, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Ceux-ci seront perçus à la clôture de l'exercice.

La période de référence est l'exercice de l'OPCVM.

Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des porteurs.

Elle sera acquise pour la première fois à la société de gestion le 31/12/2018.

Part FR0013253515 I\$

10% TTC de la surperformance au-delà d'une performance positive de la part couverte par rapport à son indice de référence, l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) calculé à partir de la dernière valeur liquidative de l'exercice comptable précédent ou, à défaut de la date de création de la part. (*) (**)

Assiette : Actif net

(**) Pour le premier exercice de la part qui commence le 19/05/2017 et se termine le 31/12/2018, l'indicateur de référence est du 19/05/2017 au 16/10/2017 l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) convertis en dollar au taux de change de clôture du jour de la VL et du 16/10/2017 au 31/12/2018 l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) ».

(*) Modalités de calcul de la commission de surperformance :

Pour les parts en USD :

Calculée selon la méthode indiquée libellée en dollar, les commissions de surperformance sont provisionnées à chaque valeur liquidative (et depuis le début de chaque exercice) selon les modalités suivantes :

La période de référence débute à la dernière clôture de l'exercice précédent et se termine à la prochaine clôture sur laquelle des frais de gestion sont calculés.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 10% TTC représente la différence entre l'actif des parts libellées en dollar et couvert avant prise en compte de la provision de commissions de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur, l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions / rachats que l'OPCVM.

Pour rappel, pour la première période du 19/05/2017 au xx/xx/2017, l'indicateur de référence servant de base de calcul à la commission de surperformance était provisoirement l'EURO STOXX 50 dividendes réinvestis converti en dollar au taux change de clôture du jour de la VL.

En cas de surperformance de l'OPCVM par rapport à l'actif de référence, à l'issue de l'exercice, une commission de surperformance sera prélevée. La part des frais de gestion variables représentera 10% TTC de la différence entre la performance de l'OPCVM et la performance du fonds de référence. Cette performance est calculée à chaque valeur liquidative.

En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à l'actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.

En cas de rachat, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Ceux-ci seront perçus à la clôture de l'exercice.

La période de référence est l'exercice de l'OPCVM.

Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des porteurs.

Elle sera acquise pour la première fois à la société de gestion le 31/12/2018.

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement
prélèvement sur chaque transaction
-Titres vifs actions :
0.3804% TTC maximum
dont part fixe revenant au dépositaire :
25 EUR TTC pour les valeurs françaises, belges et néerlandaises
60 EUR TTC pour les autres valeurs étrangères.
-Titres vifs obligation :
0,3804% TTC maximum
dont part fixe revenant au dépositaire :
25 EUR TTC pour les valeurs françaises, belges et néerlandaises
45 EUR TTC pour les autres valeurs étrangères.
-OPCVM et FIA :
forfait revenant 100% au dépositaire :
15 EUR TTC OPCVM et FIA commercialisés en France/admis Euroclear
40 EUR TTC OPCVM et FIA commercialisés à l'Étranger

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2017	30/12/2016
Actif net en début d'exercice	47 650 377,55	33 296 419,47
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	14 101 451,06	26 484 414,97
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-11 948 198,87	-13 652 632,95
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	8 315 291,20	3 353 545,19
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 690 943,51	-3 287 405,15
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-909 667,65	-670 875,21
Différences de change	-35 994,12	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	461 059,86	1 992 005,78
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>1 705 328,37</i>	<i>1 244 268,51</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>1 244 268,51</i>	<i>-747 737,27</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	277 754,75	134 905,45
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	56 221 130,27	47 650 377,55

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	445 172,40	0,79	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	445 172,40	0,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s)	%
	USD	USD					Devise(s)	
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	433 580,41	0,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	545 030,74	0,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	818,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2017
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2017
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2017
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2017	30/12/2016
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	274 327,15	362 150,46
Total	274 327,15	362 150,46

	29/12/2017	30/12/2016
C1 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-4 735,94	35 192,12
Total	-4 735,94	35 192,12
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2017	30/12/2016
C2 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	278 869,96	326 958,34
Total	278 869,96	326 958,34
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2017	30/12/2016
II PART CAPI II \$		
Affectation		
Distribution	0,00	
Report à nouveau de l'exercice	0,00	
Capitalisation	667,02	
Total	667,02	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	
Distribution unitaire	0,00	
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	
Provenant de l'exercice	0,00	
Provenant de l'exercice N-1	0,00	
Provenant de l'exercice N-2	0,00	
Provenant de l'exercice N-3	0,00	
Provenant de l'exercice N-4	0,00	

	29/12/2017	30/12/2016
R1 PART CAPI R1 \$		
Affectation		
Distribution	0,00	
Report à nouveau de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-473,89	
Total	-473,89	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	
Distribution unitaire	0,00	
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	
Provenant de l'exercice	0,00	
Provenant de l'exercice N-1	0,00	
Provenant de l'exercice N-2	0,00	
Provenant de l'exercice N-3	0,00	
Provenant de l'exercice N-4	0,00	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2017	30/12/2016
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	5 831 481,26	-1 282 630,85
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	5 831 481,26	-1 282 630,85

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2017	30/12/2016
C1 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 344 462,35	-497 051,06
Total	2 344 462,35	-497 051,06
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2017	30/12/2016
C2 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	3 443 732,02	-785 579,79
Total	3 443 732,02	-785 579,79
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2017	30/12/2016
II PART CAPI II \$		
Affectation		
Distribution	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	
Capitalisation	34 709,91	
Total	34 709,91	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	
Distribution unitaire	0,00	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2017	30/12/2016
R1 PART CAPI R1 \$		
Affectation		
Distribution	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	
Capitalisation	8 576,98	
Total	8 576,98	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	
Distribution unitaire	0,00	

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1) €
31/12/2013	C1 PART CAPI R	12 015 899,42	87 832,758	136,80	0,00	0,00	0,00	15,73
	C2 PART CAPI I	1 957 662,53	1 418,000	1 380,58	0,00	0,00	0,00	164,29
31/12/2014	C1 PART CAPI R	17 584 562,13	125 565,885	140,04	0,00	0,00	0,00	4,10
	C2 PART CAPI I	3 394 833,33	2 382,000	1 425,20	0,00	0,00	0,00	53,04
31/12/2015	C1 PART CAPI R	24 701 050,61	153 959,003	160,44	0,00	0,00	0,00	24,52
	C2 PART CAPI I	8 595 368,86	5 215,800	1 647,95	0,00	0,00	0,00	265,64
30/12/2016	C1 PART CAPI R	18 290 059,72	114 435,775	159,83	0,00	0,00	0,00	-4,03
	C2 PART CAPI I	29 360 317,83	17 706,768	1 658,14	0,00	0,00	0,00	-25,90
29/12/2017	C1 PART CAPI R	22 496 826,77	124 536,082	180,64	0,00	0,00	0,00	18,78
	C2 PART CAPI I	33 170 940,78	17 539,690	1 891,19	0,00	0,00	0,00	212,23
	I1 PART CAPI. I1	440 311,08	481,000	915,40	0,00	0,00	0,00	73,54
	R1 PART CAPI. R1	113 051,64	1 242,697	90,97	0,00	0,00	0,00	6,52

(1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI R		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	50 631,28500	8 976 662,31
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-40 530,97800	-6 998 200,12
Solde net des Souscriptions / Rachats	10 100,30700	1 978 462,19
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	124 536,08200	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI I		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1 755,69000	3 227 474,57
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1 922,76800	-3 597 322,65
Solde net des Souscriptions / Rachats	-167,07800	-369 848,08
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	17 539,69000	

	En quantité	En montant
I1 PART CAPI I1 \$		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1 991,00000	1 781 803,28
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1 510,00000	-1 352 676,10
Solde net des Souscriptions / Rachats	481,00000	429 127,18
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	481,00000	

	En quantité	En montant
R1 PART CAPI R1 \$		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1 242,69700	115 510,90
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des Souscriptions / Rachats	1 242,69700	115 510,90
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	1 242,69700	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI R	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	1 801,50
Montant des commissions de souscription perçues	1 801,50
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	1 801,50
Montant des commissions de souscription r�troced�es	1 801,50
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	374,89
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	374,89
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	374,89
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	374,89
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
II PART CAPI II \$	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
R1 PART CAPI R1 \$	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	600,05
Montant des commissions de souscription perçues	600,05
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	600,05
Montant des commissions de souscription rétrocedées	600,05
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2017
FR0011101088 C1 PART CAPI R	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	393 083,85
Pourcentage de frais de gestion variables	0,41
Commissions de surperformance (frais variables)	80 280,39
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2017
FR0011109081 C2 PART CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	322 226,53
Pourcentage de frais de gestion variables	0,51
Commissions de surperformance (frais variables)	163 785,58
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2017
FR0013253515 II PART CAPI II \$	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	2 902,77
Pourcentage de frais de gestion variables	0,95
Commissions de surperformance (frais variables)	2 781,41
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2017
FR0013253523 R1 PART CAPI R1 \$	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	196,24
Pourcentage de frais de gestion variables	1,55
Commissions de surperformance (frais variables)	152,76
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2017
Créances	Changes à terme	545 030,74
Créances	Coupons et dividendes	22 301,40
Total des créances		567 332,14
Dettes	Changes à terme	554 334,08
Dettes	Frais de gestion	310 196,70
Total des dettes		864 530,78
Total dettes et créances		-297 198,64

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	56 073 156,51	99,73
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	54 830 522,35	97,52
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	1 242 634,16	2,21
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	22 301,40	0,04
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-310 196,70	-0,55
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	435 869,06	0,78
DISPONIBILITES	445 172,40	0,80
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	-9 303,34	-0,02
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	56 221 130,27	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			54 830 522,35	97,53
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			54 830 522,35	97,53
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			54 830 522,35	97,53
TOTAL BELGIQUE			1 862 600,00	3,31
BE0974293251 ANHEUSER-BUSCH INBEV	EUR	20 000	1 862 600,00	3,31
TOTAL ALLEMAGNE			4 982 175,00	8,86
DE0006047004 HEIDELBERGCEMENT ORD.	EUR	21 500	1 940 375,00	3,45
DE0006048432 HENKEL PF	EUR	15 000	1 655 250,00	2,94
DE0007257503 CECONOMY	EUR	110 000	1 386 550,00	2,47
TOTAL ESPAGNE			1 218 750,00	2,17
ES0178430E18 TELEFONICA	EUR	150 000	1 218 750,00	2,17
TOTAL FRANCE			37 861 933,57	67,35
FR0000031684 ROTHSCHILD AND CO	EUR	43 063	1 314 928,71	2,34
FR0000034639 ALTRAN TECHNOLOGIES	EUR	106 500	1 479 285,00	2,63
FR0000039299 BOLLORE	EUR	220 000	996 160,00	1,77
FR0000044448 NEXANS	EUR	30 000	1 533 300,00	2,73
FR0000120172 CARREFOUR	EUR	67 500	1 217 700,00	2,17
FR0000120271 TOTAL	EUR	35 970	1 656 238,65	2,95
FR0000120404 ACCOR	EUR	40 000	1 720 000,00	3,06
FR0000120628 AXA	EUR	57 000	1 409 895,00	2,51
FR0000120644 DANONE	EUR	24 000	1 678 800,00	2,99
FR0000120685 NATIXIS	EUR	265 000	1 747 940,00	3,11
FR0000120859 IMERYS	EUR	16 000	1 256 640,00	2,24
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	5 500	1 349 700,00	2,40
FR0000121261 MICHELIN	EUR	10 000	1 195 500,00	2,13
FR0000121329 THALES	EUR	15 000	1 348 200,00	2,40
FR0000121485 KERING	EUR	3 500	1 375 500,00	2,45
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	20 000	1 417 200,00	2,52
FR0000125007 SAINT-GOBAIN	EUR	39 000	1 793 220,00	3,17
FR0000125346 INGENICO GROUP	EUR	10 000	890 100,00	1,58

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0000125486 VINCI	EUR	11 000	936 650,00	1,67
FR0000127771 VIVENDI	EUR	70 000	1 569 400,00	2,79
FR0000130452 EIFFAGE	EUR	10 000	913 400,00	1,62
FR0000131906 RENAULT	EUR	20 000	1 678 200,00	2,99
FR0004125920 AMUNDI	EUR	20 000	1 413 000,00	2,51
FR0011476928 FNAC DARTY	EUR	17 294	1 741 505,80	3,10
FR0012757854 SPIE	EUR	60 000	1 302 300,00	2,32
FR0012789949 EUROPCAR GROUPE	EUR	140 000	1 435 000,00	2,55
FR0013176526 VALEO	EUR	17 000	1 058 590,00	1,88
US2267181046 CRITEO ADR	USD	20 000	433 580,41	0,77
TOTAL IRLANDE			1 746 526,28	3,11
IE0001827041 CRH	EUR	58 305	1 746 526,28	3,11
TOTAL ITALIE			3 976 600,00	7,07
IT0000062072 ASSICURAZIONI GENERALI ORD.	EUR	112 000	1 702 400,00	3,02
IT0003128367 ENEL	EUR	240 000	1 231 200,00	2,19
IT0004998065 ANIMA HOLDING	EUR	175 000	1 043 000,00	1,86
TOTAL LUXEMBOURG			944 350,00	1,68
LU0569974404 APERAM	EUR	22 000	944 350,00	1,68
TOTAL PAYS-BAS			2 237 587,50	3,98
NL0000226223 STMICROELECTRONICS	EUR	65 000	1 183 325,00	2,10
NL0011794037 KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	EUR	57 500	1 054 262,50	1,88
TOTAL Titres d'OPC			1 242 634,16	2,21
TOTAL FIVG réservés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			37 636,10	0,07
TOTAL FRANCE			37 636,10	0,07
FR0010455808 UNION PEA SECURITE FCP 3DEC	EUR	3,5	37 636,10	0,07
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			1 204 998,06	2,14
TOTAL FRANCE			1 204 998,06	2,14
FR0011201888 DOM OPPORTUNITES 1-3 FCP	EUR	1 106	1 204 998,06	2,14

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEUISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C2 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEUISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part R1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEUISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		USD

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part I1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		USD

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*